

Déclaration sur l'honneur de perte/vol/dysfonctionnement de ma carte Vitale

mon
parcours
d'assuré

Document à retourner à la Caisse d'assurance maladie du titulaire de la carte



Le savez-vous ?

En réalisant votre déclaration de perte/vol de votre carte Vitale directement à partir de votre compte ameli, (www.ameli.fr) vous pouvez suivre en ligne la délivrance de votre nouvelle carte.

Je déclare sur l'honneur avoir constaté (cocher la bonne réponse) :

La perte ☐ Le vol ☐ le dysfonctionnement⁽¹⁾ ☐ de ma carte Vitale

Coordonnées du titulaire de la carte :

Mon numéro de sécurité sociale :

Mon nom :

Mon prénom :

Mon adresse :

Mon numéro de téléphone portable :

J'autorise l'Assurance maladie à m'adresser des informations promotionnelles⁽²⁾ par SMS : OUI ☐ NON ☐

Mon numéro de téléphone fixe :

J'autorise l'Assurance maladie à m'adresser des informations par message : OUI ☐ NON ☐

Nom et adresse de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie :

Le _____ Signature de l'assuré(e)

(1) En cas de dysfonctionnement de votre carte Vitale, n'oubliez pas de la joindre à ce courrier

(2) En cochant « non », vous continuerez à recevoir les informations règlementaires et administratives de la part de l'Assurance Maladie



Important

La déclaration de perte/vol/dysfonctionnement entraîne :

- la désactivation de la carte et la fabrication d'une nouvelle carte Vitale
- l'impossibilité de réutiliser la carte déclarée volée, perdue, inactive

→ La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Art L.114-13 du Code de Sécurité Sociale et Article L.441-6 du Code Pénal)

→ Est puni des mêmes peines, le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un avantage ou indu.

→ La loi 78-17 du 15.1.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de votre organisme d'assurance maladie.

